



Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant TINA BRASSEUR		Date d'inspection Le 03 décembre 2025	
Nom de l'établissement LA P'TITE ECOLE		Numéro de permis 2018000	
Adresse 102 Confederation Avenue New Maryland NB E3C 1E5		Numéro de téléphone (506) 476-4416	
Type de permis Garderie éducative en milieu familial		Nombre maximal d'enfants 6	
Personnel SGE Mélika Belliveau		Âges des enfants NOURRISSONS PRÉSCOLAIRE ÂGE SCOLAIRE	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives		Règlement	Date limite pour être conforme
			Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

En arrivant à la maison, les enfants ont été observés en train de jouer librement. Ils jouaient avec des blocs magnétiques et dans la cuisine de jeux. Plus tard, une consigne verbale a été donnée aux enfants pour qu'ils commencent à ranger avant l'heure du collation. Les enfants ont accepté et ont procédé au rangement, puis se sont mis en file pour se laver les mains. L'éducatrice a été observée en train de désinfecter la table avant de servir la collation et les bouteilles d'eau aux enfants. Les enfants ont été surveillés pendant qu'ils mangeaient.

Plus tard, les enfants ont repris leurs activités ludiques libres. L'éducatrice a été observée en train de jouer avec les enfants pendant qu'ils s'amusaient. Une activité planifiée avec des autocollants de Noël, des marqueurs et du papier. Après un certain temps, l'éducatrice a demandé aux enfants de se préparer à aller jouer dehors. L'éducatrice a été observée en train d'aider les enfants à se préparer avant de sortir. Dehors, les enfants se sont livrés à diverses activités telles que jouer sur la structure d'escalade, les balançoires, le bac à sable et la zone de fouille de pierres. Divers matériels de jeu étaient facilement accessibles et à la disposition des enfants. Aucun danger pour la sécurité n'a été observé à l'extérieur.

Une fois l'heure venue de rentrer, l'éducatrice a demandé verbalement aux enfants de rentrer. Une fois à l'intérieur, les enfants ont joué librement et ont décoré un sapin de Noël en feutre avant le déjeuner. L'éducatrice a été entendue féliciter les enfants tout au long de la matinée. Les enfants se sont lavé les mains correctement avant de déjeuner.

L'environnement intérieur était propre et bien organisé. L'aire de jeux intérieure disposait d'un matériel de jeu varié et suffisant, rangé sur des étagères basses et accessibles. Des livres adaptés à l'âge des enfants ont été observés. Le tableau d'information destiné aux parents a été vérifié et jugé complet. Le menu, le plan d'évacuation et les contacts clés étaient affichés. Des photos des enfants en train de jouer, des œuvres de Noël et des bulletins d'apprentissage mensuels ont été observés. Les toilettes étaient propres et des procédures appropriées pour changer les couches ont été observées.

original signé par

Le 01 décembre 2025

Mélika Belliveau

Signature Personnel, Service de garderie éducative

Date

original signé par

Tina Brasseur

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

"Par la présente, j'accuse réception d'un exemplaire de ce rapport"

Le 01 décembre 2025

Date